

DEMANDE D'AGREMENT DE FORMATEUR

NOTICE EXPLICATIVE

V8 2024

Vous pouvez utiliser le téléservice dédié (formulaire en ligne) disponible sur notre site Internet (sous Accès rapides – Vos démarches).

En cas d'impossibilité d'accéder aux services en ligne, vous pouvez déposer ou adresser par courrier papier votre dossier accompagné de l'ensemble des documents justificatifs auprès de la **Direction du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DTEFP)** – 5 rue Henri Dunant Locaux de la CAFAT R+3 Receiving, Nouméa – BP M2 98849 NOUMEA CEDEX.

Une fois votre dossier déposé et après instruction, un récépissé comportant votre **NUMÉRO D'AGRÉMENT** vous sera communiqué dans les trente jours qui suivent.

Aucun dossier ne sera instruit s'il n'est pas transmis complet avec l'ensemble des pièces justificatives indiquées ci-dessous.

A noter : Cette demande décrit votre activité à un moment T.

Toute modification intervenant ultérieurement dans les données contenues dans cette déclaration devra être signalée à la DTEFP dans un délai :

- de 15 jours après la modification (adresse, téléphone, etc...)
- de 30 jours avant la première formation pour l'ajout d'une spécialité de formation.

Des informations relatives à votre agrément seront, conformément aux dispositions des articles Lp. 545-18 et R. 545-10 du code du travail, communiquées au public et publiées sur le site internet de la direction : le numéro d'agrément, la date de validité de l'agrément, les nom et prénoms du formateur

Vous êtes invités à prendre connaissance des dispositions du livre V - Titre IV – Chapitre V du code du travail de Nouvelle-Calédonie qui définissent les règles applicables à l'activité des prestataires de formation professionnelle continue.

*Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter
par téléphone le 24.66.02 ou par courriel à l'adresse suivante :*
dtefp.control@ouv.nc

Vous pouvez aussi consulter le site de la DTEFP à l'adresse suivante :
<https://dfpc.ouv.nc> (ou [dte](#))

IDENTIFICATION et COORDONNEES DU FORMATEUR

Indiquer sous quel statut juridique vous exercez actuellement vos fonctions de formateur : salarié, travailleur indépendant ou gérant de l'organisme de formation

Si vous êtes salarié du secteur privé ou du secteur public, précisez alors le nom de votre employeur.

DOCUMENTS A JOINDRE

- Copie d'une pièce d'identité
- Bulletin n° 3 du casier judiciaire de moins de 3 mois

SPECIALITES DE FORMATION

INFORMATIONS À FOURNIR

Vous devez préciser ici les spécialités de formation (plusieurs choix possibles) sur lesquelles vous allez être amené à assurer une animation pédagogique. Seules des actions relevant de la typologie définie à l'article Lp. 541-3 du code du travail peuvent être retenues.

Vous devez indiquer le numéro et l'intitulé de la spécialité (cf. liste page 3) ainsi que votre ancienneté (en années) dans le domaine technique

TITRES ET QUALITES et EXPERIENCE PROFESSIONNELLE DANS LES DOMAINES DE FORMATION

INFORMATIONS À FOURNIR

Vous devez fournir les informations et les justificatifs décrivant votre parcours professionnel antérieur à votre activité de formation et permettant de vérifier :

- Que vous détenez, au travers de votre formation et/ou de votre expérience professionnelle les titres et qualités en lien avec les domaines de formation pour lesquels vous allez assurer des animations pédagogiques ;
- Que votre expérience professionnelle dans le ou les domaines pour lesquels vous sollicitez l'agrément est supérieur à 3 ans (en continu ou en discontinu).

DOCUMENTS A JOINDRE

- CV actualisé¹
- Portefeuille de compétences –voir ci-dessous

PORTFEUILLE DE COMPÉTENCES

Il s'agit de tous documents « officiels » permettant d'attester de votre capital de compétences en lien avec votre activité de formation.

Il s'agit ici d'identifier précisément les compétences (techniques et pédagogiques) acquises et avérées que vous pouvez exploiter dans votre activité de formateur.

Il peut s'agir (*liste non exhaustive*) :

- copies des diplômes (acquis en formation initiale ou continue)
- attestations de stages ou de formations suivis au cours de la carrière (en interne ou en externe)
- certificats de travail attestant une activité professionnelle inscrite au CV
- travaux personnels (rapports, études, ouvrages,...)
- document attestant la création et la gérance d'une entreprise,....

FORMATION PEDAGOGIQUE

DOCUMENTS A JOINDRE

- Copie du diplôme de formateur d'adultes
- ou
- Attestation de formation délivrée par l'organisme de formation et programme de la formation suivie

N'oubliez pas de signer votre demande d'agrément

¹ Il vous est conseillé d'utiliser le CV *europass* téléchargeable sur le site **europass** : <https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv>

NOMENCLATURE SPECIALITES DE FORMATION

NSF 100

100 FORMATIONS GÉNÉRALES

110 Spécialités pluri-scientifiques

- 111 Physique-Chimie
- 112 Chimie-biologie, biochimie
- 113 Sciences naturelles (biologie-géologie)
- 114 Mathématiques
- 115 Physique
- 116 Chimie
- 117 Sciences de la terre
- 118 Sciences de la vie

120 Spécialités pluridisciplinaires sciences humaines et droit

- 121 Géographie
- 122 Économie
- 123 Sciences sociales (y compris démographie, anthropologie)
- 124 Psychologie
- 125 Linguistique
- 126 Histoire
- 127 Philosophie, éthique et théologie
- 128 Droit, sciences politiques

130 Spécialités littéraires et artistiques plurivalentes

- 131 Français, littérature et civilisation française
- 132 Arts plastiques
- 133 Musique, arts du spectacle
- 134 Autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes
- 135 Langues et civilisations anciennes
- 136 Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales

200 TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES FONDAMENTALES (GÉNIE INDUSTRIEL ET PROCÉDÉS DE TRANSFORMATION, SPÉCIALITÉS À DOMINANTE FONCTIONNELLE)

- 201 Technologies de commandes des transformations industrielles (automatismes et robotique industriels, informatique industrielle)

210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture

- 211 Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures (horticulture, viticulture, arboriculture fruitière...)
- 212 Production animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux (y compris vétérinaire)
- 213 Forêts, espaces naturels, faunes sauvage, pêche
- 214 Aménagement paysager (parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport)

220 Spécialités pluri technologiques des transformations

- 221 Agro-alimentaire, alimentation, cuisine
- 222 Transformations chimiques et apparentées (y compris industrie pharmaceutique)
- 223 Métallurgie (y compris sidérurgie, fonderie, non-ferreux..)
- 224 Matériaux de construction, verre, céramique
- 225 Plasturgie, matériaux composites
- 226 Papier, carton
- 227 Énergie, génie climatique (y compris énergie nucléaire, thermique, hydraulique, utilités : froid, climatisation, chauffage)
- 230 Spécialités pluri technologiques, génie civil, construction, bois
- 231 Mines et carrières, génie civil, topographie
- 232 Bâtiment : construction et couverture
- 233 Bâtiment : finitions
- 234 Travail du bois et de l'ameublement

240 Spécialités pluri technologiques matériaux souples

- 241 Textile
- 242 Habillement (y compris mode, couture)
- 243 Cuirs et peaux

250 Spécialités pluri technologiques mécanique-électricité (y compris maintenance mécano-électrique)

- 251 Mécanique générale et de précision, usinage
- 252 Moteurs et mécanique auto
- 253 Mécanique aéronautique et spatiale
- 254 Structures métalliques (y compris soudure, carrosserie, coque bateau, cellule avion)
- 255 Électricité, électronique (non compris automatismes, productique)

300 SPÉCIALITÉS PLURIVALENTES DES SERVICES

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (y compris administration générale des entreprises et des collectivités)

- 311 Transport, manutention, magasinage
- 312 Commerce, vente
- 313 Finances, banque, assurances
- 314 Comptabilité, gestion
- 315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

320 Spécialité plurivalentes de la communication

- 321 Journalisme et communication (y compris communication graphique et publicité)
- 322 Techniques de l'imprimerie et de l'édition
- 323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle
- 324 Secrétariat, bureautique
- 325 Documentation, bibliothèques, administration des données
- 326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données

330 Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales

- 331 Santé
- 332 Travail social
- 333 Enseignement, formation
- 334 Accueil, hôtellerie, tourisme
- 335 Animation culturelle, sportive et de loisirs
- 336 Coiffure, esthétique et autres spécialités des services aux personnes

340 Spécialités plurivalentes des services à la collectivité

- 341 Aménagement du territoire, développement, urbanisme
- 342 Protection et développement du patrimoine
- 343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement
- 344 Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité)
- 345 Application des droits et statuts des personnes
- 346 Spécialités militaires

410 Spécialités concernant plusieurs capacités

- 411 Pratiques sportives (y compris arts martiaux)
- 412 Développement des capacités mentales et apprentissages de base
- 413 Développement des capacités comportementales et relationnelles
- 414 Développement des capacités individuelles d'organisation
- 415 Développement des capacités d'orientation, d'insertion ou de réinsertion sociales et professionnelles
- 421 Jeux et activités spécifiques de loisirs
- 422 Économie et activités domestiques
- 423 Vie familiale, vie sociale et autres formations au développement personnel